

## Projet d'accession sur le territoire de la Communauté d'agglomération de la CAN

MAJ juin 2022

## **Les conditions**

	Critère d'occupation	Critère de revenus	Critères liés aux biens		
Neuf (maisons ou appartements)	Être primo accédant au sens de réglementation en vigueur du PTZ de l'Etat	Les ménages éligibles aux plafonds de revenus du PTZ + de l'Etat en vigueur lors de la demande (qu'ils en bénéficient ou pas)	<ul> <li>Faire construire par un professionnel adhérent à la FFB 79 ou la CAPEB 79</li> <li>Dans le cadre d'un CCMI (Contrat de Contruction de Maisons Individuelles)</li> </ul>	- Acheter un terrain en lotissement ou un appartement labellisés par la CAN	Prix de revient maximum de l'opération (coût de la construction + coût de travaux réservés) (voir tableau ci-dessous)  Coût du terrain, frais de notaire et de branchement non pris en compte
Ancien avec travaux d'economie d'énergie			- Logement construit avant le 1er janvier 1985 - La réalisation de deux actions minimums de travaux d'économies d'énergie par un professionnel.	- les zones U des documents d'urbanisme en vigueur	
Achat d'un logement HLM				Etre occupant du logement en vente	
Achat dans le cadre d'un contrat de location - accession type PSLA				Les 5 communes concernées par l'article 55 de la loi SRU (Aiffres, Chauray, Echiré, Niort et Vouillé)	

	Plafonds d'opération TTC Zone B2 (Niort Aiffres Chauray)	Plafonds d'opération TTC Zone C
Logement de type 1	110 000 €	100 000 €
Logement de type 2	154 000 €	140 000 €
Logement de type 3	187 000 €	170 000 €
Logement de type 4	220 000 €	200 000 €
Logement de type 5	253 000 €	230 000 €

## **Les montants**

res montants	PRETS		
	Type 3 et -	Type 4 et +	SUBVENTION
Neuf (maisons ou appartements)	<b>10 000 €</b> sur 15 ans	<b>14 000 €</b> sur 15 ans	
Ancien avec travaux d'economie d'énergie	<b>15%</b> du coût d'opération TTC plafonné à 150 ans)	<b>2 000 €</b> (Aide forfaitaire accordée obligatoirement en complément du prêt)	
Ancien vacant de plus + de 2 ans avec travaux d'economie d'énergie	20% du coût d'opération TTC plafonné à 150 ans)		
Achat d'un logement HLM  Achat dans le cadre d'un contrat de location - accession type PSLA	<b>10 000 €</b> sur 15 ans	<b>14 000 €</b> sur 15 ans	

